

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENTIEUX

93-560 DU 26-NOVEMBRE-1993

DECRET N° /MFPRA-DGFP-DC-BRSA.LMB.17

Portant versement et nomination de Monsieur
MATOUBA (Desiré Jacques Venance) Administra-
teur des SAF de 6° échelon, des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Admi-
nistratifs et Financiers - SAF - (Administra-
tion Générale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNE-
MENT,

(/ISAS :

D.G.B.

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les condi-
tions d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D et E (actuelle-
ment A, B, C, et D) des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 71/247/MT-DGT du 26 Juillet 1971 modifiant
le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce
qui concerne les Contributions Directes, l'Enregistrement et le Tré-
sor ;

(/u le décret n° 73/143 du 24 Avril 1973 fixant les modali-
tés de changement de spécialité applicables aux fonctionnaires de la Répu-
blique Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires rela-
tifs aux nominations intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sements notamment en son article 1er § 2 ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et ré-
visions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblo-
cage des effets financiers des avancements et des révisions des situations
administratives ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organi-
sation des intérêts des Ministres ;

(/u le décret n° 91/1091/MTSSRH-DGFP-DGCA du 28 Décembre
1991 portant promotion au titre de l'année 1990 des fonctionnaires des ca-
dres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Finan-
ciers - SAF - (Travail et Administration Générale) en tête ETOUTOUBOU Moïse ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u la demande de l'intéressé en date du 27 Octobre 1992 ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1^{er} : En application des dispositions combinées des décrets n° 71/247/MT-DGT-DELC du 26 Juillet 1971 et 73/143 du 24 Avril 1973 susvisés, Monsieur MATOUBA (Désiré Jacques Venance), Administrateur des SAF de 6° échelon, indice 1300 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) en service à la Direction Régionale des Impôts à Pointe-Noire, est versé à concordance de catégorie et d'indice dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Contributions Directes (Impôts) et nommé au grade d'Inspecteur des Impôts de 6° échelon indice 1300.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date de sa signature sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /-2

Brazzaville, le 26 Novembre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique, et des Reformes
Administratives,


Jean Prosper KOYO.-


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

DISTRIBUTIONS :

.....2
DGFP/BST.....2
DGFP/DGCA.....2
DGFP/DC.....2
D.G.B.....2
D.G.C.F.....2
DGI.....2
INTERESSE.....1
DOSSIER.....3
SGG/BC.....2./-